

L'action extérieure des collectivités
territoriales et des agences de l'eau
Eau et Assainissement

Bilan qualitatif des actions en cours en 2020



programme
Solidarité-Eau

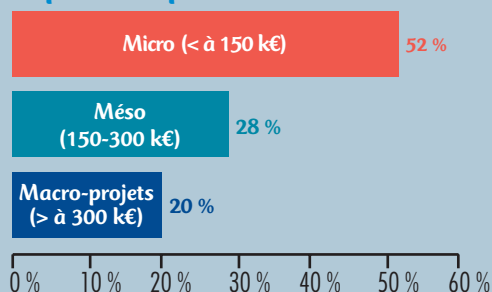
pS-Eau

Novembre 2021

380 projets, avec une dominance de micro-projets

380 projets en cours d'exécution ont été identifiés en 2020, dont 235 nouveaux projets.

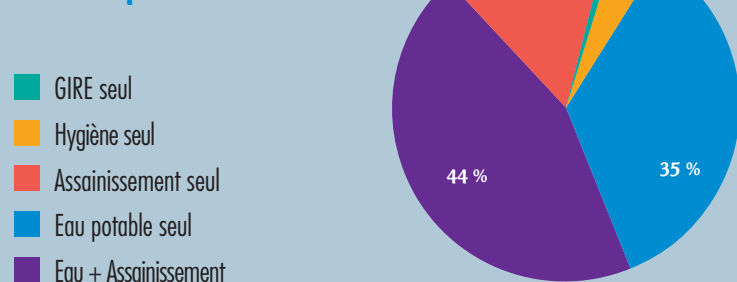
Répartition par tranches de montants



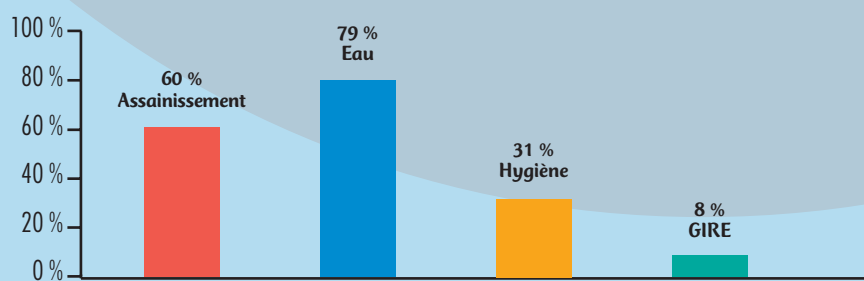
L'enveloppe des projets en cours en 2020 représente environ **90 M€**, avec un budget moyen par projet de **240 000 €** et un budget médiant de **98 000 €**. En effet, il s'agit en majorité de micro et méso-projets d'un budget inférieur à **300 000 €** (80 % en volume de projets).

Des projets majoritairement ruraux, avec une prise en compte croissante de l'assainissement et une émergence de la GIRE

Répartition par thématiques abordées



Thématiques abordées par les projets

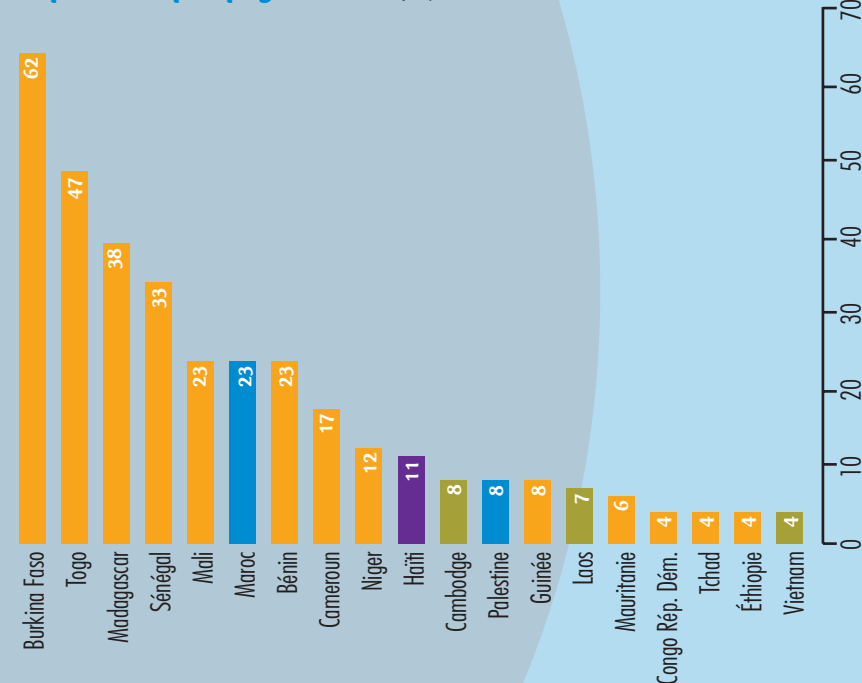


Une grande majorité des projets comporte un volet eau (près de 80 %). L'assainissement est également abordé dans près de 60 % des projets, ce qui représente une proportion constante par rapport à 2017. On constate également un intérêt croissant pour les démarches de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), qui concernent environ 8 % des projets. La question de l'hygiène est également abordée dans de nombreux projets (environ 30 %, avec 4 % de projets spécifiquement dédiés).

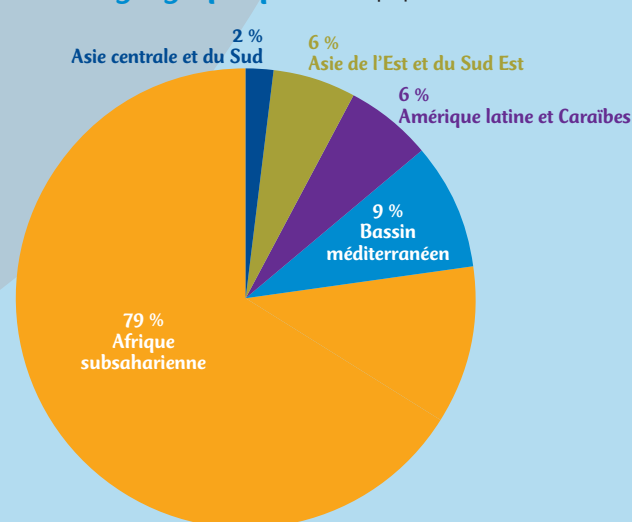
Les petites localités sont prioritairement ciblées (plus de 80 % des projets, dont 60 % en zones rurales et 25 % dans des petits centres) ; tandis que 25 % des projets se concentrent dans les zones urbaines et périurbaines (à noter qu'un projet peut cibler plusieurs types de localités).

L'Afrique sub-saharienne prioritairement investie

Répartition par pays (nombre de projets)



Répartition par zones géographiques (% de projets)



Les projets se concentrent principalement sur le continent Africain et en grande majorité dans les pays d'Afrique sub-saharienne (près de 80 % des projets en cours en 2020).

Comme en 2017, on retrouve parmi les pays concentrant au moins une vingtaine de projets, le Burkina Faso, Madagascar, le Togo, le Sénégal et le Mali, avec une progression en 2020 du Cameroun, du Bénin et du Maroc.

En outre, 22 autres pays ont été concernés dans une moindre mesure en 2020 (1 à 3 projets).

Une majorité de projets à l'initiative des OSC

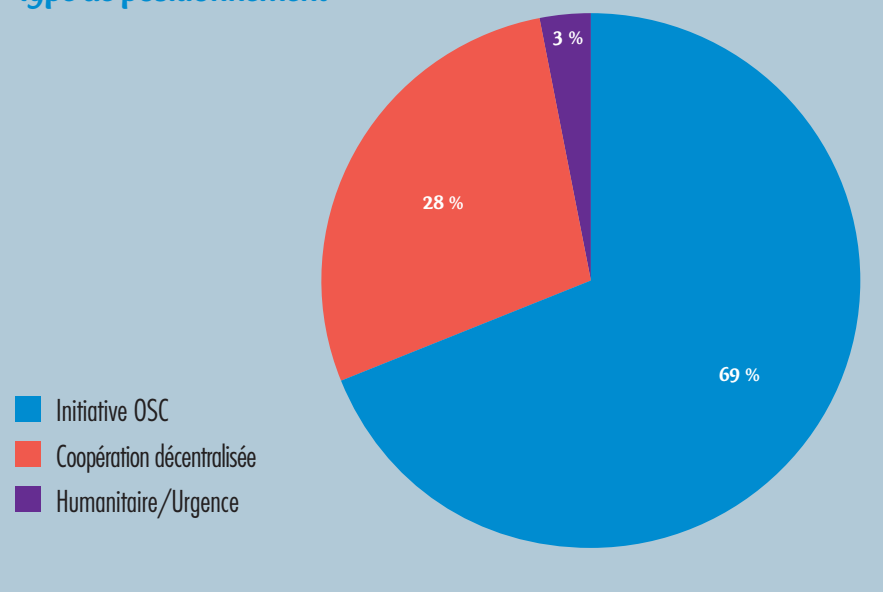
On peut considérer une typologie distinguant trois grands types de positionnement des collectivités territoriales dans les projets, bien que ces catégories puissent se recouper.

Un partenariat de **coopération décentralisée**, qui lie une collectivité territoriale française avec une collectivité étrangère, s'inscrit souvent dans la durée. Les projets qui en découlent se caractérisent par une implication plus marquée de la collectivité territoriale française, tant dans la réalisation des actions que dans le portage politique, bien qu'une Organisation de la Société Civile (OSC) puisse également être associée pour contribuer de façon plus ou moins forte à la mise en œuvre des projets.

De nombreux projets sont conçus et mis en œuvre par les OSC, qui sollicitent les collectivités territoriales (et souvent les agences de l'eau) pour une contribution financière. Ces dernières occupent alors un rôle de **partenaire financier**, bien qu'elles puissent s'impliquer au travers des processus de sélection, suivi et évaluation des projets.

Enfin, les collectivités territoriales, agences de l'eau et OSC, interviennent de façon marginale en **réponse à des besoins d'urgence**. En effet, bien qu'il s'agisse traditionnellement du champ d'action des ONG « urgentistes », ces acteurs du « secteur du développement » se mobilisent ponctuellement suite à des crises spécifiques, telles que l'épidémie de la COVID 19.

Type de positionnement



Parmi les projets en cours en 2020, ceux portés par des associations restent majoritaires et représentent près de 70 % des projets, tandis que les actions de coopération décentralisée représentent un peu plus d'un quart des projets.

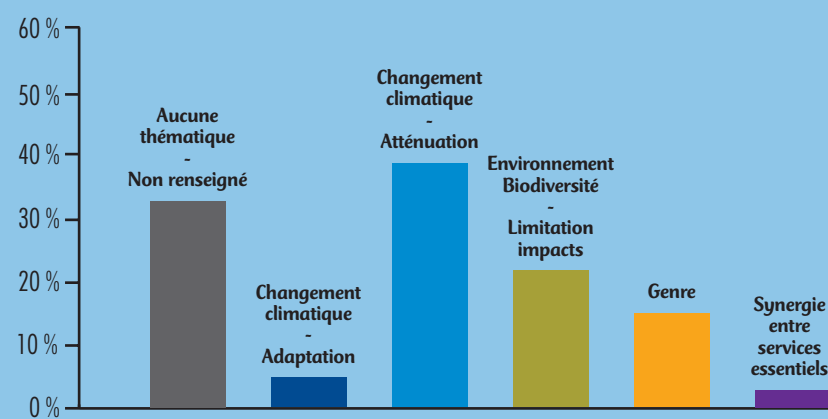
Les actions « d'urgence » soutenues par les collectivités restent minoritaires (environ 3 %). Il s'agit en 2020 essentiellement de projets pour lesquels un volet COVID et hygiène a été ajouté en urgence pour faire face à l'épidémie. La mobilisation des collectivités territoriales via des fonds d'urgence coordonnés par Cité Unies France est également comptabilisée.

La prise en compte du changement climatique, de l'environnement, du genre et la synergie avec d'autres secteurs

Le pS-Eau a initié en 2020 une démarche permettant d'estimer la prise en compte de plusieurs thématiques transversales, dans les projets menés dans le secteur de l'eau et l'assainissement. Pour chacune, il a été établi une liste d'éléments à identifier pour considérer que la thématique transversale est prise en compte. Le niveau de détail des informations disponibles sur les projets ne permettant pas une réelle analyse, l'examen se limite à l'identification de certains éléments facilement identifiables.

THÉMATIQUE TRANSVERSALE	ÉLÉMENTS DU PROJET, FACILEMENT IDENTIFIABLES
Changement climatique – atténuation des effets des activités des services eau et assainissement sur le changement climatique	L'énergie nécessaire au fonctionnement des ouvrages est de source renouvelable (matricité humaine, solaire)
Changement climatique – adaptation des services d'eau et d'assainissement face aux effets du dérèglement climatique	Diagnostic de la disponibilité et des usages des ressources en eau (tout projet comportant un volet GIRE)
Environnement/biodiversité : limitation des impacts néfastes des activités des services d'eau et d'assainissement sur l'environnement	Augmentation de la performance du traitement des eaux usées (tout projet comportant un volet assainissement prenant en compte le maillon aval)
Genre : amélioration de la condition des femmes en tant qu'usagères des services ou renforcement du rôle des femmes dans la gestion des services d'eau et d'assainissement	Les démarches de diagnostic et de définitions des besoins, se penchent sur les besoins spécifiques des femmes. Des formations aux métiers de l'eau et l'assainissement sont adressées aux femmes.
Synergie entre services essentiels : l'action porte également sur d'autres services essentiels, ou bien elle concerne d'autres services de façon connexe, et cette interaction est bien prise en compte.	Tout projet comportant un volet gestion des déchets, gestion des eaux pluviales ou irrigation agricole. Tout projet s'intéressant à la valorisation des boues d'épuration.

Prise en compte des thématiques transversales (projets démarrés en 2020)



La démarche est à l'essai en 2020 et est vouée à évoluer.

La limitation et l'atténuation des impacts, tant sur le changement climatique que sur l'environnement, ressortent de façon significative.

La fiabilité des résultats concernant la prise en compte du genre est très limitée, du fait du manque de données à disposition du pS-Eau. Toutefois, la place croissante donnée à cette problématique pourrait amener les porteurs de projets à faire davantage ressortir ces informations parmi les données clés des projets.

Les démarches de rapprochement des trois 1 % (eau/assainissement, énergie, déchets) pourrait favoriser le développement de projets multisectoriel s'intéressant à plusieurs services essentiels.

La mise en place d'infrastructures pour un usage domestique, au cœur des projets

Des projets majoritairement centrés sur la réalisation d'infrastructures

La quasi-totalité des projets comporte un volet dédié à la mise en place d'infrastructures (près de 90 %) et plus de la moitié intègre des activités visant le renforcement des compétences et le changement des comportements, tandis qu'une minorité comporte un volet d'études (environ 20 %). Enfin, plus de 20 % des projets ne portent que sur la réalisation d'infrastructures sans aborder d'autres aspects.

L'accompagnement au renforcement des compétences est particulièrement marqué lorsque le partenariat se présente sous la forme d'une coopération décentralisée. En effet, plus de 3/4 des projets de coopération décentralisée intègrent ce volet, contre environ 50 % pour les projets portés par des OSC.

Plus de 80 % des projets visent un usage domestique (destiné aux ménages), tandis que plus de 40 % portent sur les écoles et 10 % sur les centres de santé (à noter qu'un projet peut concerner l'une de ces trois cibles, ou bien les cumuler).

L'assainissement encore largement centré sur le maillon amont

Les projets comportant un volet assainissement intègrent encore peu les maillons intermédiaire (évacuation) et aval (traitement). En effet, la collecte par vidangeur (assainissement individuel) ou par réseau (assainissement collectif) concerne moins de 15 % des projets comportant un volet assainissement, de même pour le traitement des eaux usées ou des boues de vidange. La valorisation des boues se développe de façon encourageante en étant abordée dans près de 10 % des projets.

L'énergie solaire plébiscitée pour les services d'eau

Malgré le manque de donnée concernant la source d'énergie utilisée pour les services d'eau (information non connue pour 40 % des projets), on peut toutefois noter le développement de l'énergie solaire, qui concerne plus de 50 % des projets comportant un volet eau potable, devant le recours à la motricité humaine qui concerne près de 40 % des projets eau potable.

pS-Eau

Programme Solidarité Eau
22 rue des Rasselins
75020 Paris
06 74 55 06 66
pseau@pseau.org
www.pseau.org

